



78 avenue de Bretagne
BP 90392
85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

N° de l'établissement : 0850032Y

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2022

I- Ouverture de la séance

En ce jour, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Sébastien TESSON.

La séance commence à 18h07.

Sont absents et excusés : Mme VAILLANT Alexandrine, M. BLANCHET François, M. PECHEUL Armel, Mme MENETRIER Evelyne, M. FILLET Jean-Patrick, Mme DE PARSEVAL Anne, Mme MENANTEAU Christelle, M. TESSON Thibaud.

Invitée : Mme BECHIEAU Laurence.

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la liste d'émargement.

Le nombre de présents en début de séance est de 20 pour un quorum de 16.

II- Ordre du jour

Point N°1 : Approbation du PV du CA du 7 juillet 2022

Le compte-rendu du précédent CA est adopté à l'unanimité.

20 Votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
------------	------------	----------------	-----------

Point N°2 : Point sur la rentrée

Le proviseur fait un point sur les effectifs de rentrée.

Sur 923 élèves au total, il note une légère progression des effectifs en secondes répartis en 12 classes d'environ 25 élèves, ainsi qu'une baisse des effectifs en premières suite au départ de l'équivalent d'une division et demi en réorientation.

Le proviseur liste ensuite les nouveaux personnels, soulignant que l'équipe enseignante est au complet en ce début d'année.

Un enseignant fait remarquer que les ressources humaines devraient à tout niveau ménager les personnels et respecter leurs fonctions.

Le proviseur ajoute à ce sujet qu'il tient à remercier l'équipe d'entretien pour le travail effectué après les travaux du SSI pendant les congés estivaux et en particulier Mr Poireaud, agent de maintenance, pour son investissement cet été.

L'adjoint-gestionnaire précise qu'elle a adressé des courriels à la Région concernant l'état catastrophique des bâtiments après le passage des entreprises.

Point N°3 : Rapport annuel de fonctionnement pédagogique

Après la présentation du Rapport Annuel de Fonctionnement Pédagogique par le proviseur un enseignant souligne être mal à l'aise avec la formulation dans l'annexe 3 (MDL), de la section intitulée « avertissement », le proviseur propose de la supprimer.

Suite à l'évocation du projet de « gare routière » proposée par la Région empiétant sur la piste d'athlétisme, ce même enseignant interroge sur les conséquences pour les activités sportives du lycée. Le proviseur précise qu'une nouvelle piste d'athlétisme doit être réaménagée aux Chirons, accessible à nos élèves.

Le RAFP est adopté à l'unanimité.

20 Votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
------------	------------	----------------	-----------

Point N°4 : Bac Français International

Présentation du projet par le proviseur : la DAREIC propose au lycée de candidater au Bac Français International, un parcours bilingue, section américaine.

Les parents s'interrogent sur le contenu de la partie du programme intitulée « connaissance du monde ». Les enseignants admettent ne pas connaître très bien le programme.

Les élèves souhaitent savoir si la classe euro sera maintenu pour les autres élèves. Réponse affirmative du proviseur.

Les enseignants posent toute une série de questions :

- Sur les effectifs et la durée de l'engagement au BFI : le proviseur précise que la section sera ouverte avec un minimum de 5 élèves et envisage un engagement d'au moins 5 ans.
- Sur les places à l'internat : le proviseur estime que le recrutement étant local, l'internat devrait suffire.
- Sur la tenue d'un voyage : quel serait le financement dans le cadre de la mixité sociale ?
- Sur l'organisation horaire hebdomadaire, compte-tenu des 6 heures en plus par niveau : monsieur le proviseur-adjoint dit qu'il va étudier la question
- Sur le message discontinu qu'on adresse aux familles suite à la fermeture d'une classe euro l'année dernière
- Sur les conséquences à long terme non mesurées

- Sur la surcharge de travail pour tous les enseignants
- Sur le coût d'une telle option, vu le petit nombre d'élèves concerné, engendrant peut-être un manque de mixité sociale.

A ces différentes inquiétudes, Monsieur le proviseur adjoint réaffirme qu'une telle option permet à une population n'appartenant pas aux CSP d'accéder à une bonne opportunité scolaire et une notoriété pour la poursuite des études.

Si la candidature est validée par le Rectorat, les premiers élèves sélectionnés (après tests) passeront leur bac en 2026 et commenceront dès la seconde l'année prochaine.

Vote pour la candidature au Bac français International

20 Votants	Contre : 2	Abstention : 3	Pour : 15
------------	------------	----------------	-----------

Point N°5 : Modification règlement intérieur

Madame la CPE présente les modifications du règlement de l'internat, avec l'heure d'étude posée de 18h15 à 19h15. Un soir sur 3 les élèves peuvent se rendre à l'association sportive sur le même créneau.

Les élèves demandent si les professeurs d'EPS ont été associés à cette modification.

Réponse positive du proviseur qui signale que ce créneau attire peu d'élèves et oblige les enseignants à renouveler leur offre.

Vote à l'unanimité

20 Votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
------------	------------	----------------	-----------

Point N°6 : Tarifs hébergements 2023

Proposition d'une augmentation de 8% compte-tenu de l'inflation.

Vote à l'unanimité

20 Votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
------------	------------	----------------	-----------

Taux de charges communes

Pas de changement ni pour les demi-pensionnaires ni pour les internes

Vote à l'unanimité

20 Votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
------------	------------	----------------	-----------

Point N° 7 : DBM pour information

Point N°8 : DBM pour vote

Le prélèvement sur fonds de roulement pour la viabilisation (30249.88€) et l'affectation d'une nouvelle recette de 11965€ de la Région (sur le gaz), conduisent l'adjoint gestionnaire à évoquer les échanges avec la Région concernant les prix de l'énergie : une nouvelle demande a été envoyée (45000 euros).

Vote à l'unanimité

20 Votants	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20
------------	------------	----------------	-----------

Point N°9 : informations et questions diverses

- ✓ Semaine citoyenne du 3 au 7 octobre 2022
(élections des délégués, éco-délégués), 4 octobre Assemblée Générale de la MDL, 10 octobre élections des représentants au CVL, 13 octobre élections des représentants au CA et Conseil de discipline.
- ✓ L'élection du bureau des étudiants (association regroupant les étudiants du LP Tabarly et du lycée Savary de Mauléon) a eu lieu cette semaine
- ✓ Calendrier du baccalauréat :
 - 20-21-22 mars 2023 : épreuves de spécialités avec programme restreint
 - 14 juin matin : épreuve de philosophie
 - 15 juin matin : épreuves de français
 - 19 au 30 juin : Grand Oral
- ✓ Semaine du goût avec Erasmus Days du 10 au 14 octobre 2023
- ✓ Dans le cadre du programme « Brigitte Sauzay », accueil d'une jeune allemande fin septembre pendant quelques semaines.
- ✓ Tenue d'un conseil pédagogique assez rapidement sur les procédures de fonctionnement.
- ✓ Remise du diplôme du BAC le 14 octobre à 18h

III- Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 20h10.

Le responsable de la prise de notes

Mme RICHARD Manuela

Le Président

M. TESSON Sébastien